

Dans les années à venir, les Bruxellois verront une part de plus en plus importante de leurs impôts filer vers la Wallonie

Belga - 05-02-21

Le contribuable bruxellois verra 1,3 milliard d'euros affluer vers la Wallonie cette année, rapporte vendredi le journal De Tijd.

"L'image persistante de Bruxelles comme mendiant dans la Belgique fédérale n'est dès lors pas correcte", estime l'économiste Willem Sas. La Flandre reste le plus gros payeur. Dans les années à venir, les contribuables bruxellois verront ainsi une part de plus en plus importante de leurs impôts se diriger vers la Wallonie. L'année dernière, ce montant s'élevait à 1,1 milliard d'euros et, l'année prochaine, il augmentera encore de 100 millions d'euros. C'est la conclusion d'une étude menée par le Département flamand Chancellerie et Affaires étrangères, qui actualise les travaux des économistes André Decoster (KU Leuven) et Willem Sas (Université de Stirling et KU Leuven).

L'étude sur les transferts examine dans quelle mesure les contribuables d'une entité fédérée voient l'argent de leurs impôts revenir dans leur Région. Les flux d'argent commencent par les impôts et les cotisations sociales payés, passent en partie par les subventions fédérales à ces entités et reviennent par les allocations sociales, les pensions et autres dépenses du gouvernement fédéral. La différence entre ce qui est payé et ce qui est remboursé, ce sont les transferts.

En Belgique fédérale, les habitants de Bruxelles deviennent un contributeur net plus important. Alors que les transferts vers la Wallonie s'élevaient à 400 millions d'euros en 2005, ce montant triplera pour atteindre 1,2 milliard en 2022. C'est l'équivalent de 855 euros par personne à Bruxelles.